

Mode Opératoire :
mise en place du précompte sur salaire
et description du processus de
recouvrement - contrat collectif

Mode opératoire précompte sur salaire

Etape 1 : pré-requis

Votre collectivité a choisi la mutuelle Intéria et a souscrit un contrat collectif. Dès réception du BAE et de la convention d'adhésion tripartite, une prise de contact téléphonique est réalisée par nos services pour la mise en place du précompte sur salaire.

Nous avons besoin de connaître les personnes en charge de la gestion des précomptes dans chaque collectivité.

Afin de pouvoir échanger avec elles, nous devons disposer de leur :

Nom, adresse mail et numéro de téléphone.

Etape 2 : mode de gestion des précomptes

. Pour la gestion des précomptes, si vous optez pour la DSN, une procédure particulière vous sera fournie par notre service de recouvrement.

. Si l'application de la procédure DSN n'est pas possible, nous enverrons mensuellement par mail, aux personnes dédiées de la collectivité, les informations de précompte, via un fichier informatique qui s'intitule « **appel de précompte** ».

Mode opératoire précompte sur salaire

Etape 3 : retours de précompte

Les personnes chargées des précomptes dans la collectivité nous adressent en retour, via un fichier informatique, les retenues réellement opérées sur le salaire de leurs agents.

Vous trouverez ci-dessous le format d'enregistrement souhaité pour le fichier informatique-retour ainsi qu'un exemple de fichier, à nommer avec le nom de la collectivité, l'année et le mois « CDG _année _mois.txt »

N° Sécu	Clé N° Sécu	N° INTERIALE	Identification de l'Employeur	N° d'agent chez l'Employeur	Nom	Prénom	Année	Mois	Part Adhérent	Part Employeur	Total cotisation
13 Car Num	2 Car Num	8 Car Num	9 Car Alpha	10 Car Alpha	20 Car Alpha	16 Car Alpha	4 Car Num	2 Car Num	9 Car Num	9 Car Num	9 Car Num

(en centimes) (en centimes) (en centimes)

Votre identification :

En attente de création

Fichier en format TEXTE :

- * Séparateur de zones : ; Point virgule
- * Séparateur d'enregistrements : CRLF (en code ASCII) - Retour à la ligne suivante
- * Symbole décimal Aucun les montants sont en centimes fixes
- * zone numérique à vide * 000000000 sur la longueur de la zone
- * zone alphanumérique à vide des blancs sur la longueur de la zone

* dans l'hypothèse de cotisation + rappel : indiquer le montant cumulé dans la zone "Part Adhérent"



Fiche procédure précompte CDG.txt - Bloc-notes

Fichier Edition Format Affichage Aide

199999955555;99;	;CDG	;	;NOM ADHERENT 1	;PRENOM 1	;2023;01;4509	;	;
266666699999;99;	;CDG	;	;NOM ADHERENT 2	;PRENOM 2	;2023;01;12390	;	;

Mode opératoire précompte sur salaire

Etape 4 : intégration des précomptes

- . Dès réception du fichier-retour, les précomptes sont intégrés dans l'outil de gestion de la mutuelle, sur les comptes individuels des adhérents de la collectivité concernée.
- . Dans le cas où le transfert de fichier DSN ne serait pas possible, le fichier informatique est à envoyer à l'adresse mail suivante : cotisations@interiale.fr

Etape 5 : recouvrement des cotisations

- . Concernant le recouvrement des cotisations non perçues, chaque organisme payeur devra nous indiquer s'il souhaite prendre en charge la récupération de la dette envers la mutuelle par le biais d'un échéancier par précompte sur salaire.
- . Dans la négative, c'est le service recouvrement qui s'occupera de relancer individuellement les adhérents présentant un solde débiteur. Dans la majeure partie des cas, c'est ce mode de fonctionnement qui est retenu.

Nos relances tiennent compte de ce processus :

- Relances amiables (lettres de relance, mise en place d'échéanciers).
- Phase précontentieuse (mise en demeure, suspensions des droits, radiation).
- Phase contentieuse (Transmission des contentieux à notre prestataire).

Vous trouverez ci-après les interlocuteurs à contacter pour de plus amples informations :

- Davy FENELON : davy.fenelon@interiale.fr
- Jean-Luc LAFFITTE : jeanluc.laffitte@interiale.fr

La confiance,
notre force